

INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Diplôme d'AgroParisTech - ENGREF

INGÉNIEUR DIPLOMÉ de L'ÉCOLE NATIONALE du GÉNIE RURAL, des EAUX et des FORÊTS

Grade de Master - Master's Degree

Le directeur général d'AgroParisTech et le directeur de l'ENGREF,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.642-1,
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master, notamment ses articles 2 et 4,
Vu le décret n° 2001-242 du 22 mars 2001 relatif à l'habilitation à délivrer le titre d'Ingénieur diplômé,
Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), notamment ses articles 3 et 5,
Vu l'arrêté du 16 janvier 2009 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'Ingénieur diplômé,
Vu le règlement des études du cursus gref, notamment ses articles 2 et 5,
Vu les résultats de l'intéressé,
Sur proposition du conseil des enseignants d'AgroParisTech, ayant délibéré le 22 octobre 2009,

délivrent le titre d'Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts

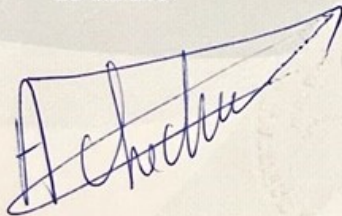
de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech - ENGREF), diplôme de spécialisation

à Monsieur Antoine CHEDRU né le 12/12/1982 à Fécamp (76)

et lui confèrent, au nom de l'Etat, le grade de master

Fait à Paris, le 26 octobre 2009

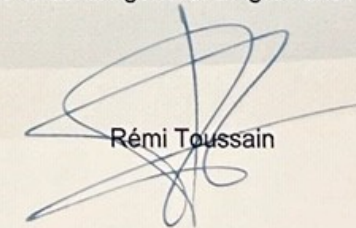
Le titulaire



Le directeur de l'ENGREF


Laurent Rosso

Le directeur général d'AgroParisTech


Rémi Toussain